

## Inauguration



**La nouvelle police régionale dévoile ses couleurs (A4)**

## Les sports



**Le Vert & Or fait son entrée au baseball (C3)**

## Mario sur la route



**Elle réalise un rêve d'adolescence en devenant avocate à 48 ans (A2)**

## À Longueuil

**Pratt & Whitney licencie 900 employés (B6)**

## Asbestos

**L'urgence sera privée de médecins trois nuits par semaine (B1)**

## Météo / A2



# 100 emplois à Magog

**Gexel Télécom International s'apprête à ouvrir un centre d'appels**

Gilles DALLAIRE

Magog

Gexel Télécom International ouvrira prochainement à Magog un centre d'appels qui, dans moins d'un an, emploiera une centaine d'agents de communication.

Son président, M. Jean-Guy Gingras, a révélé hier, au cours d'une conférence de presse, que des ententes ont été conclues avec Gaz Métropolitain et

Forum Communications, que d'autres sont sur le point de l'être et que des pourparlers très sérieux sont en cours avec des entreprises importantes.

«Nous saurons dans quelques jours à quel endroit précis nous établirons notre centre d'appel. Deux choses sont sûres: ce sera à Magog et dans un environnement stimulant pour nos employés», a ajouté M. Gingras qui a recruté comme partenaires le président d'Action Jeunesse Emploi, M. Pierre Lefebvre, et MM. Roger Noël et Louis Lagassé, des

hommes d'affaires de Sherbrooke associés au géant de l'électronique C-Mac.

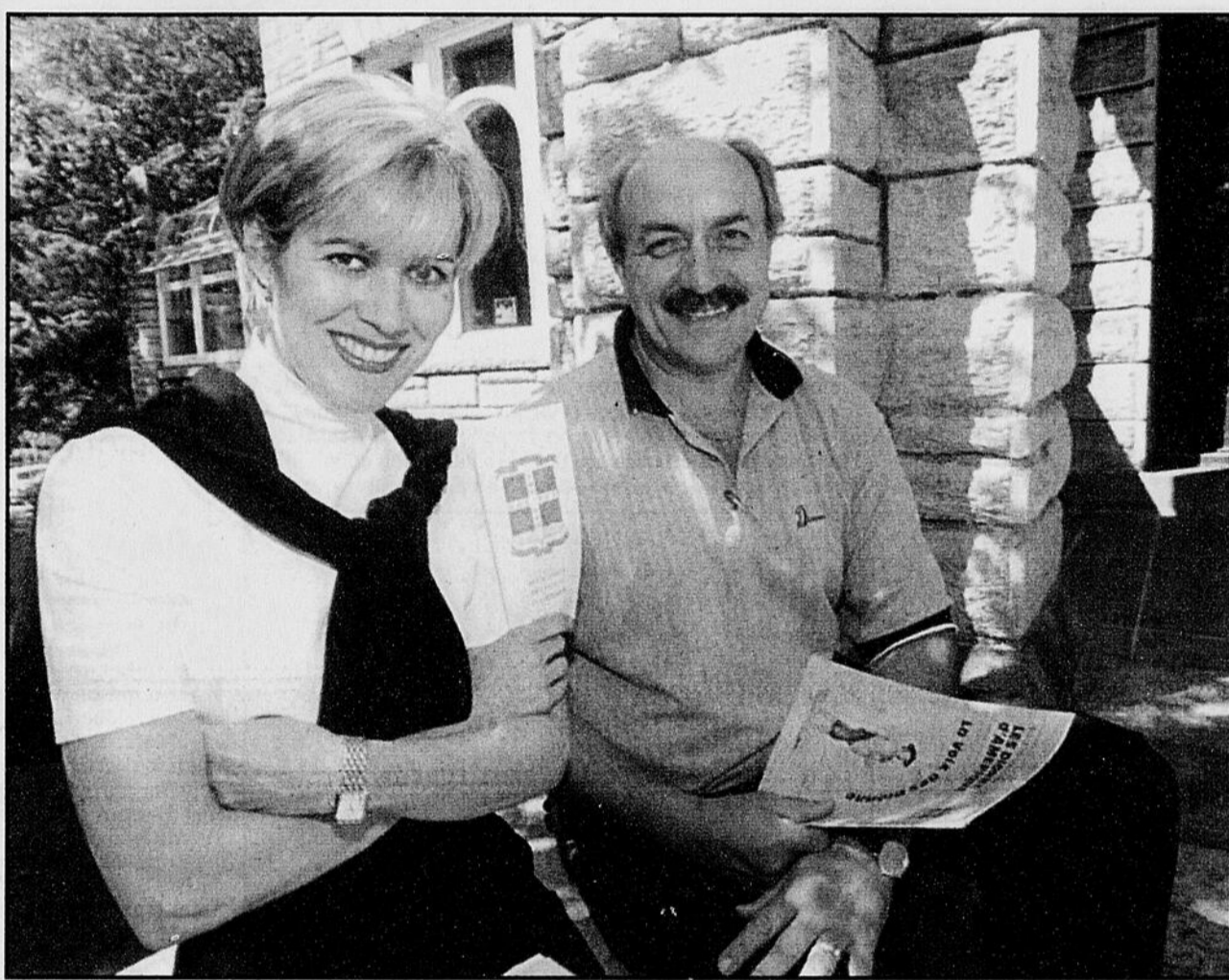
M. Gingras qui, jusqu'à récemment, gérait le centre d'appels ouvert par Bell Canada à Sherbrooke s'est dit convaincu que le secteur où oeuvre Gexel Télécom International connaîtra une croissance phénoménale au cours des prochaines années et qu'il ne tardera pas à employer de 20 000 à 25 000 personnes au Québec. «Nous avons décidé de ne pas rester les bras croisés à regarder passer le train, de sauter à bord

avant qu'il ne réduise sa vitesse», a-t-il ajouté.

Il a révélé que, pour recruter la crème des agents de communication, Gexel Télécom International a conclu avec le Collège Champlain et le bureau de Magog d'Emploi Québec une entente qui permettra à ses futurs agents de communication une formation d'une durée de 350 heures comprenant un stage de 75 heures en entreprise.

100 emplois... (suite en A2)

## UN GRAND REMUE-MÉNAGE CLASSÉ POUR MICHÈLE DIONNE



Michèle Dionne, l'épouse de Jean Charest, a profité de l'été avec les siens pour réorganiser la vie familiale à Montréal. Qu'il y ait élections générales ou pas à l'automne, elle agit comme présidente d'honneur du «Rassemblement des Dionne 1998» le 11 octobre prochain. C'est Alain Dionne, sergent d'état-major à la GRC, qui préside le comité organisateur de ce rassemblement.

# Les Charest vivent heureux à Montréal

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Que des élections provinciales aient lieu cet automne, ou le printemps prochain, Michèle Dionne est prête à reprendre la route avec son époux Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec (PLQ).

«Je suis toujours militante!» répond-elle, lorsqu'on lui demande si elle sera présente sur le terrain.

«Mais il ne faut rien prendre pour acquis, il faut s'organiser et travailler fort», souligne Mme Dionne qui était de passage à La Tribune, hier, pour faire la promotion du «Rassemblement des Dionne 1998» qui aura lieu au Club de golf Venise le 11 octobre prochain et dont elle est la présidente d'honneur.

Et en attendant le déclenchement des prochaines élections provinciales, Michèle Dionne et sa famille comptent se donner un rythme de vie plus normal.

«Nous avons pris l'été pour respirer, mais la politique fait partie de notre vie. Bien sûr, il faut beaucoup d'organisation, mais jusqu'ici tout a toujours bien été», ajoute-t-elle.

Les trois enfants Charest, soit Amélie, Antoine et Alexandra, respectivement âgés de 15, 10 et 8 ans, sont inscrits à l'école française à Montréal et s'accommodent plutôt bien de leur nouvelle vie.

«Le fait que nous ayons de la famille à Montréal nous facilite les choses. De plus, nous sommes à seulement 1h15 de Sherbrooke, cela va nous permettre de nous rapprocher

de la région», mentionne Michèle Dionne, ajoutant que la famille a encore sa maison de campagne à North Hatley.

Et lorsqu'on lui demande si elle préfère des élections cet automne, ou au printemps 1999, la jeune femme répond qu'elle et son conjoint sauront faire face à la musique quoiqu'il advienne.

«La seule chose que je peux vous dire, c'est que nous on sera prêts!» lance-t-elle avec conviction.

Il faut dire que le changement et les imprévus, elle connaît, puisque la famille Charest a vécu un printemps plutôt mouvementé: démission de Jean Charest comme député conservateur de Sherbrooke et accession à la tête du PLQ, déménagement à Montréal et plongeon dans la tourmente politique québécoise.

«Après 14 ans à Ottawa, c'est sûr que nous avons quitté avec un petit pincement au cœur. Ce n'est pas tant de quitter la ville qui a été difficile, que le fait de mettre fin à une époque... Mais nous avons fait un choix et la vie continue», souligne Michèle Dionne.

«De plus, au PLQ nous avons été reçus à bras ouverts, on se sent très à l'aise», ajoute-t-elle.

Bien sûr, reconnaît-elle, le fait que Jean Charest soit chef du PLQ fait en sorte qu'il est davantage l'objet de critiques que lorsqu'il était simple député, après avoir connu - il est vrai - la vie trépidante de ministre au sein du gouvernement de Brian Mulroney.

«On est habitué à vivre avec les critiques et on va continuer», dit-elle.

Un grand rassemblement de Dionne (C5)



## Équité salariale: Ottawa va en appel

Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il porte en appel le jugement du Tribunal des droits de la personne statuant que quelque 200 000 fonctionnaires fédéraux ont droit à des rajustements salariaux rétroactifs à 1985. La nouvelle a soulevé à la fois colère et incrédulité chez les fonctionnaires de l'Estrie. LES DÉTAILS EN D1.

## La Banque du Canada intervient sans succès

**Le dollar perd 0,57 ¢ malgré une hausse du taux d'escompte**

Ottawa (PC)

Les consommateurs canadiens se sont retrouvés dans la ligne de tir, hier, alors que la Banque du Canada, dans l'espoir de freiner la dégringolade du dollar, a haussé son taux d'escompte d'un point de pourcentage, mais en vain.

En effet, en plus de contribuer à la forte chute des marchés boursiers canadiens, cette décision n'a pas permis au huard de se replumer. «C'est comme tenter de stopper le vent», a observé Ruth Getter, économiste en chef à la Banque TD.

Confrontée à un dollar ayant perdu un cent entier face à la devise américaine sur les marchés internationaux au cours des 24 heures précédentes, la banque centrale a porté son taux de référence à six pour cent, hier matin.

«Le relèvement (...) vise à soutenir le dollar canadien afin de ramener la confiance, tout en favorisant le maintien de conditions monétaires propices à la poursuite de l'expansion non inflationniste que connaît actuellement l'économie canadienne», a expliqué la banque par voie de communiqué.

Le dollar a certes momentanément repris des forces, avant toutefois de plonger à un taux sans précédent de 63,09 cents US, pour finalement clôturer à 63,31 cents US, en baisse de 0,57 cent par rapport à la veille.

«Ca n'a pas fonctionné», a déclaré Fred Ketchen, responsable au sein de la firme de courtage torontoise ScotiaMcLeod. Ca a marché pendant une demi-heure, c'est tout.»

Les députés de l'opposition fédérale et certains économistes ont immédiatement réitéré leurs appels au gouvernement libéral afin que celui-ci accorde des baisses d'impôts significatives dans le but de contrebalancer la hausse des coûts de l'intérêt et de rassurer les marchés monétaires.

«Ils n'ont pas le choix, a lancé le critique du Parti réformiste en matière de finances, Monte Solberg. S'ils ne le font pas, ils condamnent l'économie à un recul d'une sorte ou d'une autre, ils condamnent le public canadien à une autre diminution de sa qualité de vie.»

Au pays, les banques à charte, menées par la Banque Royale, ont commencé à hausser leur taux préférentiel d'un point de pourcentage, à 7,5 pour cent, cette augmentation entrant en vigueur à compter d'aujourd'hui. La Caisse centrale Desjardins a également fait savoir que son taux préférentiel passerait aujourd'hui de 6,50 à 7,50 pour cent.

Desjardins a par ailleurs qualifié l'initiative de la Banque du Canada de «coup d'épée dans l'eau pour le dollar canadien» et de «coup d'épée dans la chair pour l'économie canadienne», accusant la banque centrale d'avoir cédé aux pressions des marchés financiers.

«Une fois que les taux d'intérêt commencent à monter, cela va avoir des répercussions sur la confiance» des consommateurs et des entreprises, a quant à elle déclaré Mme Catherine Swift, de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes.

«Ce n'est pas suffisant pour faire dérailler l'économie, a-t-elle ajouté, mais je me demande simplement quel impact cela aura sur la façon de penser des gens.»



Martin s'en tient à son plan (B3)

# Un rêve d'enfance réalisé à 48 ans



**Mario**  
sur la route

**Magog**  
À l'âge de 15 ans, elle caressait un très grand rêve: devenir avocate. Ce rêve, Johanne Prévèreau le réalisera finalement aujourd'hui, jour même de son 48<sup>e</sup> anniversaire de naissance.

L'émotion risque d'ailleurs d'être grande cet après-midi, 16h30, au Palais de justice de Sherbrooke alors que Johanne Prévèreau, née Drouin, sera assermentée par le bâtonnier du district de

Saint-François, Me Gaétan Dumas. Tous ses proches, notamment ceux et celles qui l'ont vu trimer dur depuis son retour sur les bancs d'école, il y a très précisément cinq ans aujourd'hui, seront les témoins privilégiés de ce grand moment dans la vie d'une femme dotée d'une détermination peu commune. Du nombre, il y a aura bien sûr son époux et complice depuis 25 ans, Marcel, ainsi que ses filles, Chantal, 22 ans, et Mélissa, 17 ans.

«C'est effectivement la concrétisation d'un grand rêve. Lorsque j'ai pris la décision, je ne me voyais pas vraiment de retour à l'Université à l'âge de 43 ans. Aujourd'hui, je peux me permettre de dire que je suis fière de moi», confie la principale intéressée.

On s'en doute bien, Johanne Prévèreau a dû s'investir pleinement dans ses études pendant ces années. Souvent sept jours par semaine, huit mois par année. A travers cela, il y avait toujours le mari, les enfants, le commerce familial en informatique dont elle est l'administratrice, la maison, etc.

«Je n'oublierai jamais ce samedi de décembre où je suis allée m'enfermer dans mon bureau pour



Aujourd'hui, jour de son 48<sup>e</sup> anniversaire de naissance, Johanne Prévèreau prêterait serment à titre d'avocate. Toute sa petite famille, qui l'a toujours secondée dans cette démarche, se réjouit pour elle. De gauche à droite, sa fille Mélissa, son époux Marcel, et sa fille aînée Chantal, qui tient dans ses bras le chien Sammy.

étudier, alors que pendant ce temps mon chum et mes filles décoraient le sapin de Noël. Ça m'a pris beaucoup de discipline et d'organisation pour y arriver. Et il m'a fallu le soutien de mes proches sans quoi je n'y serais jamais parvenue», dit-elle encore.

Ce sont les aléas de la vie qui ont fait que Johanne Prévèreau a dû attendre autant d'années avant de voir son rêve se réaliser. «J'ai grandi à Thetford Mines, où mon père était mineur, et dans ce temps-là le rêve d'une fille de devenir avocate était quelque peu inatteignable», dit-elle.

Il faut savoir aussi qu'à cette époque, les femmes qui décidaient de faire carrière à l'extérieur du foyer familial, optaient bien souvent pour des métiers comme ceux de secrétaire, infirmière ou encore enseignante. Déjà que de faire des études constituait ni plus ni moins qu'un exploit en soi.

Plutôt que de se diriger vers le droit, Johanne Prévèreau a pris la décision de devenir enseignante. Choix qu'elle dit n'avoir jamais regretté. Elle a enseigné pendant deux années à l'école primaire de Mansonville.

Mariée à Marcel Prévèreau, qu'elle a rencon-

tré à l'Université de Sherbrooke où les deux ont fait leurs études, la nouvelle avocate a décidé de demeurer à la maison le jour où elle est devenue mère de famille.

«Je l'ai fait par choix, explique-t-elle. Pour éduquer et élever moi-même mes filles. Je suis restée pendant 17 ans à la maison, mais j'ai toujours été très impliquée socialement. Aujourd'hui, quand je regarde cela avec du recul, je sens que mes filles ont apprécié que je sois restée à la maison pour m'occuper d'elles. C'est un choix que je ne regretterai jamais.»

D'ailleurs, des regrets, Johanne Prévèreau n'en éprouve aucun. Surtout pas cette décision de devenir avocate. Le jour où elle est retournée à l'université, sa fille aînée entamait ses études collégiales et sa fille cadette ses études secondaires.

Evidemment, la Sherbrookoise de 48 ans était la plus âgée de toutes les étudiant(e)s de sa promotion. Même qu'elle était en âge d'être la mère de presque toutes ses collègues. D'ailleurs, sa fille Chantal a fait son entrée à l'Université de Sherbrooke au moment où sa mère y entreprenait sa troisième année d'études. Johanne Prévèreau n'oubliera jamais cette fois où, alors qu'elle discutait avec les autres étudiant(e)s de son groupe, sa fille l'a interpellée à la cafétéria: «Maman, aurais-tu 25 cents pour que je puisse téléphoner?»

«J'ai comme pris un coup de vieux cette fois-là...», rappelle-t-elle en riant.

Ce sont tous ces souvenirs et bien d'autres qui reviendront à la mémoire de Johanne Prévèreau aujourd'hui lorsqu'elle qu'elle sera assermentée. Elle pourra alors dire: mission accomplie. Mais ce ne fut pas de tout repos. «Est-ce que je recommencerais tout cela? Je ne sais pas...», dit-elle.

Johanne Prévèreau a fait son stage à l'étude de Me Laurent Pelletier de Magog. Elle demeure associée à ce bureau. «J'ai hâte à mon premier véritable procès. Ça va être quelque chose de plaisant, de finalement porter une tige!», lance-t-elle en riant.

Ce premier procès, c'est pour le 9 septembre. «Et je suis prête!», assure-t-elle.

Qui pourrait en douter?

Mario GOUPIE

## 100 emplois à Magog (suite de la Une)

centre administratif de Gexel Télécom International, au 850, Principale Ouest, à Magog, à des groupes qui compteront 18 candidats chacun. Elle débutera le 8 septembre. Nous prévoyons entrer dans notre centre d'appels vers la mi-octobre ou le début de novembre et avoir de 30 à 40 agents de communication au travail au commencement de janvier prochain».

a-t-il expliqué.

M. Gingras, un Magogois qui a été pendant deux ans président de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford et qui a aussi été durant deux ans président du comité organisateur de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, a confié qu'il a choisi Magog à cause d'une qualité de vie qui favorise la

stabilité et le rendement de la main-d'oeuvre, d'un taux élevé de bilinguisme et de la proximité d'établissements qui dispensent une excellente formation.

«Nous voulons faire de Gexel Télécom International le centre d'appels par excellence au Québec, rien de moins», a-t-il déclaré.

Il existe présentement deux centres d'appels relativement importants dans les Cantons de l'Est, l'un, établi à Lennoxville, qui fournit des services principalement à des compagnies d'assurance et emploie environ 75 personnes, l'autre, établi à Sherbrooke, qui se spécialise dans la sollicitation téléphonique pour le compte de la presse écrite et en emploie une trentaine.

## Bonnie a semé la désolation

Véronique Langlois a passé une nuit «épouvantable»

Steve BERGERON  
Sherbrooke

L'ouragan Bonnie est finalement chose du passé, du moins à Wilmington, en Caroline du Nord, où vit Véronique Langlois, une jeune femme originaire de Magog. Mais, comme elle le témoigne, la tempête a laissé la désolation derrière elle.

«Bonnie a fait beaucoup de dommages. Il y a des branches partout. Pour vous donner une idée, j'ai déjà fait une pile de branches d'environ six pieds de hauteur sur une longueur de vingt pieds, et je n'en ai pas encore la moitié de ramassé. En tout, j'ai perdu cinq arbres sur ma propriété. Mais notre maison a bien tenu le coup.»

Véronique Langlois voyait le même spectacle chez ses voisins, qui s'affairaient comme elle à nettoyer. «Je ne suis pas encore sortie de ma cour, alors je ne peux pas vous dire pour ailleurs. Ici, ce sont surtout des arbres, des branches, des clôtures qui ont été arrachés. Mais les nouvelles disent que des arbres sont tombés sur des maisons.»

Alors qu'on avait annoncé aux citoyens de Wilmington que le cyclone serait terminé vers minuit, bien au contraire, ce fut le pire moment de la tempête.

«La nuit passée a été épouvantable. Mon mari et moi, nous nous sommes couchés à 22 h et nous avons été réveillés à minuit par les branches qui craquaient et qui volaient. Ce qui était le plus effrayant, c'est qu'on ne voyait rien dehors. Nous avions toujours peur qu'un arbre tombe sur le toit.»

L'ouragan a été à son comble entre minuit et 3 h 30. À 7 h, à son lever, Véronique Langlois s'est aperçue que les vents avaient faibli. À midi, quelques bourrasques passagères subsistaient. Vers 14 h, le ciel nuageux donnait l'impression d'être sur le point de se dégager.

«Il n'y a pas eu d'inondation non plus, même si nous avons reçu entre huit et douze pouces d'eau. La rue s'est remplie, mais elle s'est vidée assez rapidement. La pluie tombait par bourrasques.»

En somme, la jeune femme compare le passage de Bonnie à celui de Fran, en 1996. «Sauf que les dommages sont différents.»

Au moment de l'entrevue, Véronique Langlois avait recouvert le service d'électricité depuis une demi-heure, soit une panne de 24 h en tout. Elle n'a pas été privée du service de téléphone. Wilmington, dit-elle, est une ville qui sait comment se préparer aux ouragans.

«Déjà plus de 3000 travailleurs s'occupent de rétablir les services. C'est notre troisième ouragan en trois ans.»

Sauf que plusieurs se demandent si cela vaut la peine de tout remettre en ordre: un autre ouragan, Daniel, est en formation actuellement dans l'océan. Il pourrait bien devenir d'aussi forte intensité que Bonnie et toucher à nouveau la Caroline du Nord pas plus tard que dimanche.

«Des gens disent que ça ne sert à rien de tout ramasser», rapporte Véronique Langlois, qui espère que Daniel restera loin des côtes.

On ne rapportait pas de morts à Wilmington, mais plusieurs personnes ont été blessées, parfois gravement, à cause de leur imprudence. «Certains ont fait des chutes parce qu'ils sont montés sur leur toit alors que la tempête n'était pas terminée...»

**loto-québec résultats**

**649** Tirage du 98-08-26

GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	5 000 000,00 \$	
5/6+	12	61 378,40 \$	
5/6	271	2 174,30 \$	
4/6	15 928	70,90 \$	
3/6	301 917	10,00 \$	

Numéro complémentaire: 7

Ventes totales: 17 620 988,00 \$  
Prochain gros lot (appr.): 10 000 000,00 \$

---

**Québec 49** Tirage du 98-08-26

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	1	50 000,00 \$	
5/6	45	500,00 \$	
4/6	1 197	50,00 \$	
3/6	15 902	5,00 \$	

Numéro complémentaire: 34

Ventes totales: 493 570,00 \$

---

**Panço** Tirage du 98-08-27

7	8	15	21	22
25	32	33	39	43
45	47	48	54	55
58	59	60	65	70

NUMÉRO: 508612

**Extra** Tirage du 98-08-27

3	4
904	0698

NUMÉRO: 598082

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## À LIRE DEMAIN

**Jean-Marie Lapointe** **Serge Laprade**

**Vivre avec la soif du vrai** **Pas de retraite en vue pour «M. 100 000 volts»**

## MÉTÉO La Tribune

**PUISIATRIERS LAPOINTE INC LES POMPES LAPOINTE INC (819) 563-8085 MAINTENANT Complexe Industr. Lapointe 4070, boul. Industriel Sherbrooke**

**AUJOURD'HUI CETTE NUIT DEMAIN DIMANCHE LUNDI**

26	12	26	22	20
PRÉC. 0	PRÉC. 0	PRÉC. 30	PRÉC. 30	PRÉC. 30

**QUÉBEC**

Chicoutimi Sol	23/11	Québec Sol	24/13
Gaspé Sol	22/8	Rimouski Sol	22/11
Iles-de-la-Mad. Sol	17/12	St-Georges Sol	24/13
La Grande Plu	18/10	Sept-Îles Sol	17/8
Lac St-Jean Var	23/12	Trois-Rivières Sol	26/14
Montréal Sol	28/16	Val d'Or Ave	25/13

**CANADA**

Charlottetown Sol	20/13	Régina Sol	24/7
Edmonton Sol	23/8	St-John's Ave	14/8
Fredericton Sol	25/10	Toronto Sol	24/16
Halifax Var	21/14	Victoria Sol	23/10
Ottawa Sol	28/16	Winnipeg Var	23/8

**USA**

Boston Ora	27/18	New York Ora	29/20
Bridgeport Ora	29/18	Plattsburg Sol	25/13
Burlington Sol	25/13	Portland Sol	29/18
Concord Sol	28/18	Providence Ora	28/19
Detroit Ora	28/18	Washington Nua	29/19

**LE MONDE**

Athènes Sol	37/22	Mexico City Plu	21/13
Beijing Sol	32/20	Moscou Sol	19/7
Berlin Plu	13/8	Paris Sol	20/5
Hong Kong Ora	33/27	Port-au-Prince Ora	34/28
Lisbonne Sol	27/18	Rome Sol	28/18
Londres Sol	24/15	Tokyo Plu	31/29

**DESTINATIONS SOLEIL**

Acapulco Ora	33/24	La Havane Sol	32/25
Bermudes Sol	32/27	Martique Ora	32/25
Cancun Ora	35/26	Myrtle Beach Sol	30/23
Caracas Ora	34/26	Montego Bay Sol	33/27
Freeport Ora	33/27	Orlando Ora	34/24
Fl Lauderdale Ora	33/28	Puerto Plata Ora	33/28
Honolulu Sol	32/23	Tampa Ora	34/27
Key West Ora	33/29	West Palm B Ora	33/27

**INDICE UV**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
60	30	20	15						

**HUMIDEX**

Victoriaville	26/14
Drummondville	26/14
Lac Mégantic	26/12
Valcourt	26/12
Magog	25/13

© Services Commerciaux MM 1998

**BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS**

**PLUS DE 115 000 LECTEURS**

**PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE**

**RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT**

**564-5450 LaTribune**

**LaTribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 738

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES		LIVRAISON		ABONNEMENTS	
Petites annonces: 564-0999		Camelots et camelots motorisés		Abonnement payé	
Publicité: 564-5450		Prix de vente: 3,52 \$		à l'avance:	
Rédaction: 564-5454		T.P.S.: 25 \$		endroits desservis par camelot	
Abonnements: 564-5466		T.V.Q.: 28 \$		et camelots motorisés:	
ENVOI DE PUBLICATION:		Coût à l'abonné: 4,05 \$		1 an 165,17 \$	
Enregistrement No 0529168				6 mois 88,00 \$	
				3 mois 45,00 \$	
				1 mois 25,00 \$	
				TPS 11,56 \$	
				TVQ 13,24 \$	
				Total 189,99 \$	
				Territoire immédiat	
				1 an 255,00 \$	
				6 mois 140,00 \$	
				3 mois 80,00 \$	
				1 mois 50,00 \$	
				TPS 17,85 \$	
				TVQ 17,74 \$	
				Total 290,59 \$	
				Territoire immédiat	
				1 an 310,00 \$	
				6 mois 180,00 \$	
				3 mois 100,00 \$	
				1 mois 60,00 \$	
				TPS 20,15 \$	
				TVQ 20,15 \$	
				Total 390,30 \$	

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

**INDEX**

Arts: .....C-6

Bandes dessinées: .....D-4

Chez nous: .....B-1

Décès: .....D-5

Économie: .....B-3

Messier en liberté: .....D-2

Opinions: .....A-6

Petites annonces: .....D-3

Sports: .....C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>

Courrier électronique: [redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca)

Télécopieur de la rédaction: 564-8098

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos familiales de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Des ratés ponctuent la rentrée scolaire

□ 30 minutes de retard à Le Phare et confusion à Beaulieu sur le lunch finalement non fourni

Michel RONDEAU

Sherbrooke

L'année scolaire a commencé avec 20 à 30 minutes de retard hier matin à l'école du Phare, où les enseignants ont tenu une assemblée générale avant de procéder à la rentrée.

Les élèves ont été réunis à la place publique sous la surveillance du personnel non enseignant en attendant le retour des professeurs. Tout s'est déroulé dans un calme relatif.

Une mésentente sur la répartition des tâches des enseignants à cette école secondaire a en effet failli bousiller la rentrée, mais tout a repris son cours normal assez rapidement.

Qualifiant l'incident de parenthèse, le directeur de l'école, M. Pierre Rouillard, a expliqué que l'école est soumise à la convention collective et qu'elle consulte les enseignants afin d'établir les règles concernant la répartition des tâches, avant la période estivale, mais les mouvements de clientèles importants, à certains niveaux scolaires, ont «joué des tours» à l'école cet été.

Lors de leur retour à l'école cette semaine, les enseignants ont pris connaissance de la répartition des tâches qui résultait des modifications apportées par l'école en fonction des mouvements de clientèles et ils ont manifesté leur mécontentement, demandant des rajustements avant la rentrée scolaire.

La directrice générale de la Commission scolaire, Mme Louise Boisvert, souligne que la CSRS a examiné la situation, prête à la discussion, et le directeur Pierre Rouillard s'est affairé à préparer des propositions pour les soumettre aux enseignants, qui ont finalement accepté de rentrer en classe hier matin, après leur assemblée générale.

«Nous étions conformes avec la convention collective, souligne Louise Boisvert, mais nous sommes capables de discussions et nous allons continuer à rester ouverts. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'un véritable rééquilibrage n'est possible qu'à la fin de septembre, quand nous savons exactement ce que sont nos clientèles.»

Interrogé à ce sujet, le président du



La rentrée à l'école du Phare a connu un retard de 20 à 30 minutes hier. Les élèves ont été réunis à la place publique sous la surveillance du personnel non enseignant en attendant le retour des professeurs et le règlement de la mésentente sur la répartition des tâches des enseignants.

Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, M. Ghislain Lallier, a indiqué que l'entente survenue entre les parties hier matin était à la satisfaction de tous.

La rentrée a finalement été presque normale.

### Autre incident

Pour leur part, certains enfants de l'école Beaulieu ont failli passer une journée à jeun hier, leurs parents ayant été induits en erreur par une missive qui leur était adressée. La lettre envoyée dans les foyers disait: «De plus, on t'attend pour partager avec toi, beignes, fruits, fromage, jus... Tu n'apportes pas d'aliment.»

Certains parents n'ont donc pas préparé de lunch pour les enfants hier. Quelqu'un de l'école a même estimé que les trois quarts des parents avaient eu cette réaction, une estimation erronée selon la direction de l'école, cependant.

Par bonheur, comme plusieurs parents vont reconduire leur enfant à l'école le jour de la rentrée, il semble que la plupart, en constatant leur méprise, ont pu aller chercher un lunch à leur enfant soit à la maison, soit au dépanneur, de manière qu'il ait quelque chose à se mettre sous la dent à l'heure du midi.

En fait, l'école avait voulu signifier qu'il n'y avait pas lieu de prévoir une collation pour les enfants.

Quand le directeur de l'école, M. Marc Couture, a constaté la situation, il a fait circuler parmi les enseignants la consigne de s'assurer que tous les enfants avaient quelque chose à manger afin qu'aucun ne soit privé de repas hier. Finalement, selon les vérifications, dit le directeur, trois enfants

seulement sur 390 n'avaient pas de lunch et les parents de deux d'entre eux ont pourvu à leurs besoins par la suite. Quant au troisième, ses parents n'ayant pu être joints, l'école a pris les mesures pour le nourrir, assure M. Couture.

L'incident a pu surprendre, mais personne n'a toutefois formulé de plainte ou manifesté du mécontentement à l'école.

### Rentrée

C'était la rentrée hier dans les 36 écoles primaires, les cinq écoles secondaires, les deux écoles spécialisées, le centre de formation professionnelle et le centre de formation générale pour adultes de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

La clientèle de la CSRS s'établit comme suit: 1640 enfants à la maternelle (1781 en 1997-1998), 10 464 écoliers au primaire (10 225 l'an dernier) et 6678 au secondaire (6995 l'an passé).

En formation générale à l'école Saint-Michel, on dénombre 668 adultes.

Durant l'année 1998-1999, tout près de 2200 personnes suivront des cours à temps plein en formation professionnelle au Centre 24-Juin et plus de 500 à temps partiel.

Le réseau du transport scolaire véhiculera tous les jours 14 000 jeunes du secteur public et du secteur privé sur l'ensemble du territoire.

Environ 2600 personnes oeuvrent au sein de la CSRS, dont 1307 enseignants: 709 au primaire, 428 au secondaire, 133 au professionnel et 33 en formation générale des adultes.

## Un magicien escamote le regret des vacances



Marc-Antoine Fortin, 1ère année, Alexandre Dessureault dit «La perruque», 2e année, et Janie Blais-Bélanger, 2e année, comptaient parmi les 200 heureux écoliers qui ont assisté -et participé- au spectacle coloré et amusant du clown, magicien et jongleur Salopette, à l'occasion de la rentrée hier, à l'école La Samare, de Fleurimont.

Sherbrooke (MR)

Un spectacle haut en couleurs et fort amusant du magicien, clown et jongleur Salopette a parfaitement conquis les élèves de l'école de La Samare, de Fleurimont, hier après-midi.

Un spectacle de la rentrée qui ne recueillait que des éloges de la part des jeunes. «Je pense que l'école devrait le refaire (présenter de tels spectacles)», commentait avec éblouissement Michèle Lachance, une élève de 5e année. «Ça fait une très belle rentrée!»

Michèle avait surtout apprécié le numéro final, spectaculaire, il faut bien l'admettre, alors qu'au moment où l'on s'attend à voir un ballon changer de couleur, le ballon crève sous nos yeux, dévoilant une colombe que le magicien prend sur sa main.

Pour sa part, Jean-Sébastien Rousseau, aussi en 5e année, a adoré un numéro d'évasion, alors que le magicien a les mains attachées et qu'il se déprend, on ne sait trop comment. Le numéro est même comique.

Jean-Sébastien trouve lui aussi que c'est une excellente idée de présenter un tel spectacle: «Ça met de l'ambiance dans l'école. Pour les nouveaux qui arrivent, c'est une belle activité.»

Michèle et Jean-Sébastien sont d'accord pour dire que l'ensemble des élèves ont adoré le spectacle. «Ils étaient enthousiastes», ont-ils noté. Effectivement, comme il s'agissait d'un spectacle interactif, les jeunes étaient sans cesse interpellés et ils jouaient le

jeu avec empressement.

Même la directrice, Mme Diane Bourbeau, et un professeur, M. Gérard Bélanger, ont été appelés sur scène par Salopette et ils ont eu la générosité de jouer le jeu au même titre que les élèves. «Il faut être prêts à tout», commentait par la suite Mme Bourbeau, en riant.

Ça fait un peu oublier le regret de dire adieu aux vacances. «C'est pénible de revenir, au début», confie Jean-Sébastien, qui déplore de devoir se lever plus tôt le matin. Michèle ajoute qu'il faudra encore une bonne semaine avant d'avoir repris le rythme habituel de la fréquentation scolaire.

Jean-Sébastien et Michèle commentent leur 5e année, mais ils avouent qu'ils pensent déjà à l'an prochain, dernière année de leur primaire. Michèle a un peu le vertige d'imaginer que la 6e année sert à réviser toute la matière du primaire. «Je ne sais pas si on peut se souvenir de tout!» Elle a presque un regard de reconnaissance quand on lui dit que ça se passe très bien.

Jean-Sébastien, pour sa part, est davantage préoccupé par le fait que la 6e année sera la dernière avant de faire le saut au secondaire.

A ce sujet, Kevin Boulanger, un élève de 6e année, se fait rassurant: «Ma cousine m'a dit que je vais trouver ça le fun au secondaire. Il y aura des nouveaux amis, des nouveaux cours, des choses à apprendre.»

Enfin, c'est peut-être toujours agréable, l'école, si la magie nous accompagne d'année en année...

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Dany Lachance, dont le nom circule de plus en plus comme candidate dans le district du Carrefour, en vue des élections municipales de novembre à Sherbrooke, annoncera sa décision d'ici un mois. Entre-temps, elle ne cache pas un vif intérêt.

«Si j'ai quelque chose à annoncer, ce ne sera pas avant les élections fédérales dans Sherbrooke (le 14 septembre), mais c'est sûr que c'est en septembre que je vais l'annoncer», indique Mme Lachance.

«C'est sûr que je regarde tout cela très sérieusement et ça regarde bien», ajoute-t-elle.

Mme Lachance, qui est notaire à Sherbrooke

et présidente de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, est actuellement à mesurer les appuis dont elle pourrait disposer advenant qu'elle se lance en politique municipale.

«Je dois décider si on le fait et comment on va le faire», dit celle qui pourrait bien affronter le conseiller Jacques Jubinville, si ce dernier décide de se présenter à nouveau dans le district du Carrefour.

M. Jubinville, qui représente ce district depuis 1986, a toutefois annoncé il y a deux semaines qu'il songe très sérieusement à se présenter à la mairie de Sherbrooke contre Jean Perrault.

### Un candidat dans Saint-Alphonse

D'autre part, un premier candidat se manifeste officiellement dans le district de Saint-Alphonse, actuellement représenté par Camille Fortier, qui a déjà annoncé son retrait de la politique municipale.



Dany Lachance



Jean-Pierre Simard

Il s'agit de Jean-Pierre Simard, directeur des ressources matérielles et du transport scolaire à la Commission scolaire de Sherbrooke.

Ce dernier a confirmé hier à La Tribune qu'il sera candidat dans ce district lors des élections de novembre.

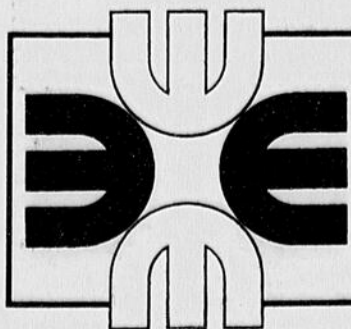
«Je suis présentement en train de travailler avec mon comité organisateur. J'ai beaucoup de contacts, des gens qui veulent m'appuyer», dit-il.

M. Simard, qui compte élaborer son programme au cours des prochaines semaines, se définit d'abord comme un homme à l'écoute des gens et habitué à travailler en équipe.

«J'habite dans le quartier depuis 22 ans et ma décision résulte d'une réflexion de longue date», mentionne le candidat, qui est également président de l'Association des cadres scolaires du Québec.

## VERS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

# Une candidate potentielle et un autre certain



Attention!

Lors de votre passage au Carrefour de l'Estrie, vous rencontrerez peut-être l'HOMME en TOXEDO!

Si c'est le cas, arrêtez-le, il vous remettra un billet «GRATTEUX» qui pourrait vous rapporter jusqu'à 100 \$ en bons d'achat du Carrefour de l'Estrie EN TOUT, 10 000 \$ JUSQU'À LA MI-OCTOBRE!

Complice avec vous...

depuis 25 ans

Maintenant active sur tout le territoire de la région sherbrookaise

# La nouvelle police dévoile ses couleurs

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Apparat, émotion et surtout beaucoup de fierté ont enveloppé, hier, le dévoilement de la nouvelle image corporative du Service de police de la région sherbrookaise.

Pour la cérémonie, ont envahi la Place de la Cité, à Sherbrooke, le ministre de la Sécurité publique, M. Pierre Bélanger, la députée Marie Malavoy, le président de la Régie de police, Bernard Tanguay, le directeur du Service de police de la région sherbrookaise (S.P.R.S.), Michel Carpentier, le préfet de la MRC de la région sherbrookaise, M. Clément Nault et de nombreux maires et proches collaborateurs.

«L'unification des trois corps policiers municipaux existants de la MRC de Sherbrooke (Sherbrooke, Rock Forest et Ascot-Lennoxville), qui desservait depuis quelques années la quasi-totalité des municipalités de la MRC, permet d'assurer la stabilité et la consolidation de l'organisation sur le territoire, en plus de permettre aux municipalités, toutes membres de la région intermunicipale, d'exercer un contrôle sur la qualité des services et des coûts afférents» a mentionné dans son allocution le ministre Pierre Bélanger.

Il n'a pas caché que la régie intermunicipale de la région sherbrookaise lui servait d'exemple, de modèle, à travers le Québec.

«Je tiens à souligner à nouveau le travail de collaboration et de concertation des élus et des dirigeants municipaux pour ce projet régional soit rendu possible. Je m'en voudrais de ne pas souligner le leadership de M. Denis Demers, conseiller de la municipalité d'Ascot et président du

groupe de travail régional qui a su, m'a-t-on dit, diriger les travaux avec toute la souplesse mais aussi la fermeté nécessaire. Enfin que dire des trois directeurs de police d'alors qui ont su faire preuve d'une rare abnégation. Elus, dirigeants, syndicats ont démontré qu'ensemble, on sait résoudre les défis.»

M. Bernard Tanguay, président de la Régie, a témoigné de la fierté de tous les dirigeants pour l'organisation policière de la MRC qui est un précédent au Québec. «Le S.P.R.S. offre une protection policière à l'ensemble du territoire de la MRC de la région sherbrookaise, soit Ascot, Bromptonville, Canton de Brompton, Deauville, Fleurimont, Lennoxville, Rock Forest, Saint-Élie-d'Orford, Sherbrooke et Waterville, depuis le 1er janvier 1998.»

Avant que l'on ne procède au dévoilement de l'image corporative du S.P.R.S., le préfet Clément Nault, de la MRC de Sherbrooke, a annoncé le changement de nom de la MRC en celui de la MRC de la région sherbrookaise tout en présentant la nouvelle image corporative de la MRC.

En quelque sorte, on a eu droit à un doublé de logo et d'armoiries.

Le préfet s'est dit heureux et fier que le Service de police utilise, pour sa nouvelle image corporative, certains éléments des nouvelles armoiries et du logo de la MRC de la région sherbrookaise, approuvés le 8 juillet dernier.

«À l'heure actuelle, le monde municipal est en constant mouvement. On rencontre le même phénomène dans toutes les régions du Québec: regroupement, fusion, annexion... C'est pourquoi avoir un logo représentant le nombre de municipalités qui compose la MRC n'est plus pertinent. La MRC a donc pensé se doter d'un logo plus



Clément Nault, préfet de la MRC de Sherbrooke, Pierre Bélanger, ministre de la Sécurité publique, le directeur du Service de police de la région sherbrookaise (S.P.R.S.), Michel Carpentier, Marie Malavoy, député de Sherbrooke, le président de la Régie de police, Bernard Tanguay, ont pris part, hier, au dévoilement des nouvelles couleurs du Service de police de la région sherbrookoise.

moderne qui saura s'adapter aux tendances actuelles.»

Quant à l'appellation MRC de la région sherbrookaise, elle suit la tendance des organismes à caractère régional telles que la Société de développe-

ment économique de la région sherbrookaise, la Commission scolaire de la région sherbrookaise, la Régie d'assainissement des eaux de la région sherbrookaise, la Chambre de commerce de la région sherbrookaise et la toute jeune Régie de police de la région sherbrookaise.

Le directeur Michel Carpentier, du S.P.R.S., a rappelé que très tôt après sa formation, le corps policier régional a su démontrer beaucoup d'harmonie et d'unité dans ses interventions.

«Les nombreuses interventions l'ont prouvé lors de la panne d'électricité majeure au moment du verglas, de la phase d'inondations printanières, les nombreuses fêtes populaires et les activités artistiques. Malgré tout ce travail, cela n'a pas empêché le S.P.R.S. de s'impliquer dans des activités communautaires, notamment avec son implication dans la Fondation Jean Lapointe ou encore dans l'organisation du tournoi de l'ACDO. Le dévoilement de l'image corporative est pour nous plus qu'un moment symbolique et rempli d'émotion, il démontre que nous avons su relever des défis, que nous sommes encore très jeunes, trop jeunes pour arrêter et que nous allons continuer à fond de train.»

## Le SPRS aura son unité de lutte contre le crime organisé

Sherbrooke (PSJ)

«La MRC de Sherbrooke sera parmi les premières agglomérations, au même titre que celles de Québec et de Montréal, à pouvoir bénéficier, probablement dès cet automne, des services d'une unité mixte de lutte contre le crime organisé.»

Lors de son passage à Sherbrooke hier, M. Pierre Bélanger, le ministre de la Sécurité publique a fait part de ce projet qui cadre parfaitement avec la mise en oeuvre prochaine de nouvelles façons de faire dans le domaine des services spécialisés de la police.

Il s'agit là de la nouvelle phase de la révision de l'organisation policière au Québec.

«Les corps de police sont plus que jamais confrontés à de nouveaux défis découlant de l'évolution générale de la société et surtout, lorsqu'il est question de services spécialisés, des tendances de la grande criminalité. Ainsi, ceux-ci vivent des changements, puisqu'ils sont interpellés quotidiennement par de très nombreuses dimensions de nature juridique, socio-économique et criminologique. En ce sens, on n'a qu'à se référer à la guerre que se livrent les motards criminalisés pour comprendre toute l'étendue et les enjeux majeurs découlant des agissements criminels que posent ces groupes du crime organisé.»

Cette révision de l'organisation policière, a ajouté le ministre, vise à augmenter la cohésion entre les corps de police et leur efficacité à lutter contre la grande criminalité, particulièrement concentrée dans les agglomérations urbaines et ce, tout en rationalisant les coûts afférents.

Les grandes orientations qui guideront l'action du ministère de la Sécurité pour la seconde phase de la réforme sont: le parachèvement du partage des responsabilités en matière d'organisation policière, l'intégration des organisations policières dans certaines agglomérations urbaines du Québec, le développement de mécanismes formels de coordination et de coopération entre la Sûreté du Québec et les corps municipaux, le raffermissement de la lutte contre la grande criminalité.

On entendra des échos de tout cela dès cet automne, notamment avec la révision du Règlement sur les services policiers de base, la mise en place d'un mécanisme favorisant une meilleure coordination des organisations policières au sein des grandes agglomérations, l'élaboration d'un protocole de coopération entre la SQ et les sûretés municipales, la création d'un comité interministériel de coordination de la lutte au crime organisé, la création d'unités mixtes de lutte contre le crime organisé pour lesquelles le gouvernement injectera 20 M\$ au cours des trois prochaines années, la révision des pratiques en matière de renseignement criminel.

«Votre corps de police régional, est très bien préparé à relever les défis que nous proposons en matière de services spécialisés» a reconnu le ministre Pierre Bélanger.

## Une mort naturelle pour la jeune femme

Sherbrooke (PSJ)

Les résultats de l'autopsie ont révélé une mort de cause naturelle dans le cas de la femme, âgée dans la trentaine et décédée plus tôt cette semaine dans un logement de l'Est de Sherbrooke. Un anévrisme dont on n'a pas précisé la nature l'a emportée.

Son ami qui a communiqué avec la rédaction a tenu mordicus à préciser que le couple n'avait pas pris de consommation avant de s'endormir. «C'est tout juste si elle a pris un demi-verre de bière et moi je n'en ai pas consommé.»

Il tenait à apporter cette précision car dans un article, publié mercredi, il était fait mention que le couple avait pris quelques consommations avant de s'endormir.

L'ami prétend qu'une telle affirmation laisse entendre que «l'on était sur le party.» Il s'agit là d'une interprétation très subjective de ce qui a été écrit car ce n'est pas ce que ce détail voulait signifier.

On avait également mentionné que la femme éprouvait de sérieux problèmes de santé mais qu'étant donné son âge relativement jeune et le décès rapide, entre les premiers maux et le transport à l'hôpital, cela commandait une enquête et la confection d'un rapport pour le coroner.

Jusqu'au 13 septembre 1998

# Événement Denim bleu sur bleu

Obtenez un rabais correspondant à la taxe (TPS) payable\*

du vendredi 28 au dimanche 30 août sur toute la marchandise à prix courant, de vente ou en liquidation en magasin.

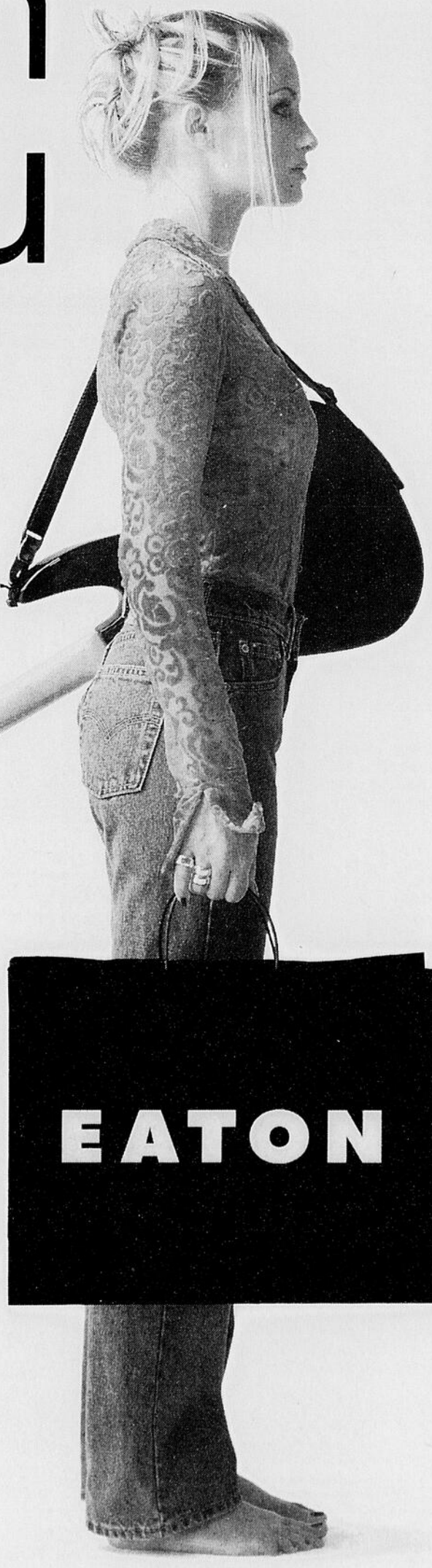
Solderie des manufacturiers comprise!

25% de rabais

Denim Levi's dont le modèle 501, Manager, Ikeda, Retreat et Attitude.

Disque compact gratuit!

À l'achat de 30\$ ou plus d'une sélection de denim, de vêtements tout-aller ou de fragrances, vous recevrez, sans autres frais, le CD XL Tracks II.



EATON

\*Nous déduisons un montant correspondant à la taxe (TPS) payable du total de votre achat. Sont exclus de cette offre: produits de beauté, fragrances, produits de bain et de soins corporels, chaussures de Calvin Klein, DKNY, Nine West, Enzo Angiolini, Easy Spirit, Via Spiga et Stuart M. Seymour, sacs à main Calvin Klein et DKNY, bijoux de succession, montres Swatch, Gucci, Yves Saint Laurent et Calvin Klein, montres de prestige et bijoux fins à prix de vente et en liquidation, bijoux designer Du Nouveau, Memoire Paris, «Diamond & Essence» et «Royal Canadian Mint», merchandise Roots, mode designer à prix courants pour femmes comprenant vêtements sport, denim et classes 359, 118 et 654, tenues de nuit et de détente et peignoirs Claudel, bas DKNY, bas-culottes à 3 pour 14,99\$, mode designer à prix courants pour hommes comprenant vêtements sport, denim, tenues habillées, chemises, cravates, sous-vêtements et accessoires, vêtements et sous-vêtements Calvin Klein, sous-vêtements Hugo Boss, vêtements pour enfants Tommy Hilfiger et Calvin Klein, lunettes Sunglass Hut, stylos Mont Blanc, literie et accessoires de salle de bains à prix de vente, articles ménagers, gros électroménagers, aspirateurs, appareils confort foyer, fours à micro-ondes, électroménagers Maytag et Viking à prix courants, articles pour la maison à prix de vente et en liquidation (meubles, tapis d'appoint, meubles de jardin, accessoires et barbecues), literie et serviettes Polo Ralph Lauren, Liz Claiborne et Charisma et serviettes Royal Velvet à prix de vente, petits appareils électriques et de soins personnels et fours à micro-ondes à prix de vente et en liquidation, téléviseurs GAOO Panasonic, barbecues, électroménagers Maytag, cassettes audio et vidéo pré-enregistrées, disques compacts et pellicules, cartes de souhaits, poupées «Beauty - Eaton», «Beanie Babies», cristal Lalique, «Classic Collection» Disney, articles en éton Seagull, articles Swarovski, Lladro et Nao, porcelaine tendre, chèques-cadeaux Eaton, restaurants Eaton, concessions et services, magasins-entrepôts et centres de liquidation sauf la Solderie des manufacturiers.

## LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN ENTREVUE À LA TRIBUNE

De six à 20 municipalités pour la Régie de police de Memphrémagog

# «C'est une trop grosse poussée de croissance»

Michel MORIN  
Sherbrooke

Le ministre de la Sécurité publique donne cinq ans à la Régie de police de Memphrémagog pour se faire les dents après quoi il sera possible d'analyser la pertinence d'étendre la protection policière à d'autres municipalités de cette MRC.

D'entrée de jeu, Pierre Bélanger dira que de permettre à cette régie d'étendre, d'un seul trait, aux 20 municipalités de la MRC de Memphrémagog la desserte de services policiers constitue une marche trop haute à franchir.

«Passer de six à 20 municipalités tout d'un coup, il me semble que c'est comme faire une trop grosse poussée de croissance. Je ne dis pas que c'est impossible. Mais regardons ça dans un deuxième temps, de commenter le ministre Bélanger. C'est ce que j'ai dit aux maires. Mais ça ne semble pas faire leur affaire.»

Reprenre l'exemple de la région sherbrookoise pour la transposer sans autre forme de procès à la MRC de Memphrémagog serait faire fausse route, estime le ministre de la Sécurité publique.

«Pour la région sherbrookoise, c'était évident parce qu'on parle d'un milieu urbanisé. Mais dans le cas de la MRC de Memphrémagog, c'est différent. La majorité des municipalités de cette MRC sont de moins de 5000 habitants et les territoires ne sont pas forcément très urbanisés. Et je ne suis pas certain de la maturité du corps de police. At-

tendons un peu et regardons ça dans cinq ans. Ce n'est pas un non définitif.»

### Des économies?

Selon le ministre de la Sécurité publique, il n'est pas certain que la régionalisation du service de police dans la MRC de Memphrémagog se traduise effectivement par des économies appréciables.

«Sur papier, je conviens que ça peut paraître intéressant. Mais regardons dans les faits. Protéger les territoires peu peuplés par une régie intermunicipale, c'est loin d'être la solution. Parce qu'à ce moment-là, les économies d'échelle qui apparaissent sur papier sont peut-être moins évidentes dans la réalité. En ce qui me concerne, je regarde d'abord si une amélioration est apportée au niveau de la sécurité publique. Après, je regarde les économies.»

Pierre Bélanger reconnaît que la Régie intermunicipale de police de Memphrémagog pourrait, dans cinq ans, desservir plus que les six municipalités actuelles et que, dans cette perspective, la Sûreté du Québec pourrait jouer un rôle d'appoint.

Le ministre ne réfute pas non plus la possibilité qu'un nouveau poste de la Sûreté du Québec puisse être érigé sur le territoire de la MRC de Memphrémagog. Mais pour ce faire, il faudrait que des discussions soient tenues avec les maires.

«Mais comme les maires veulent une régie intermunicipale, je serais surpris qu'ils acceptent de discuter avec moi de la possibilité de doter la SQ d'un nouveau poste», de dire Pierre Bélanger.



Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, était de passage hier dans les locaux de La Tribune en compagnie de la députée de Sherbrooke Marie Malavoy.

## Bélanger conseille aux opposants à la ligne de 735 kV de «négocier»

Sherbrooke (MM)

Dans tout litige, c'est toujours la voie de la négociation qui apporte la meilleure solution aux différends.

## Protection contre les incendies: «c'est au niveau régional que ça doit se régler»

Sherbrooke (MM)

Disant ne pas être du genre à forcer des mariages, le ministre de la Sécurité publique se dit prêt à appuyer toute forme de régionalisation des services de protection contre les incendies «qui tiennent compte des problématiques régionales.»

À ce sujet, Pierre Bélanger encourage fortement toute initiative municipale qui, dans la MRC de Sherbrooke, pourrait conduire à la mise sur pied d'une régie intermunicipale de protection contre les incendies.

Mais attention, dit le ministre, de ne pas appliquer de modèle mur à mur.

«Oui, ce serait une bonne chose. En autant qu'il s'agisse d'une volonté municipale. Et s'il y a des problématiques particulières dont il faut tenir compte, c'est au niveau régional que ça doit se régler», de commenter M. Bélanger.

À cet égard, Pierre Bélanger dit être au fait des réticences manifestées par l'administration municipale de Lennoxville à l'idée de joindre une structure régionale. Non seulement le ministre en est-il conscient mais il n'a aucune objection à respecter cette particularité.

«Il y a actuellement deux projets-pilotes au Québec de régionalisation des services de protection contre les incendies. Et dans ces deux cas, on tient compte des particularités propres à chacun. Moi, je me dis que les dossiers doivent être abordés et discutés au niveau régional. C'est à ce niveau dont il faut tenir compte des particularités», de souligner le ministre de la Sécurité publique.

Tel est le sentiment qui anime depuis sa nomination Pierre Bélanger à titre de ministre de la Sécurité publique.

Et M. Bélanger continue de croire que les opposants à la ligne de 735 kV, dans la MRC du Val-Saint-François, et les dirigeants de la société Hydro-Québec en viendront à une entente à l'amiable en ce qui a trait au passage de cette ligne.

D'ici là, le ministre de la Sécurité publique continue de suivre l'affaire à distance. Et il préfère ne pas croire que les opposants s'enchaîneront aux arbres et ainsi forcer une intervention de la Sûreté du Québec.

«On attend les événements et ensuite on s'adapte. Mais faudrait pas bloquer systématiquement une route pour négocier. Et c'est pour ça que quand les gens disent qu'il y a une justice pour les Blancs et une autre pour les autochtones, c'est pas tout à fait vrai.»

Pas vrai dans la mesure où les peuples autochtones sont régis par une loi fédérale et que leur territoire, les réserves, sont de juridiction fédérale.

«Et ça, qu'est-ce que vous voulez, il faut en tenir compte. Dans tout litige, il faut se parler, il faut négocier. Dans bien des cas, une intervention policière ne règle pas tous les problèmes. Même que des fois, ça empire les choses. C'est pour ça que la voie de la négociation est toujours la meilleure.»

**Le caricaturiste de LaTribune à votre service!**



Venez rencontrer Patrick Laramée et faites faire votre caricature GRATUITEMENT

**MAIL ZELLERS**  
Vendredi : 17 h à 20 h  
Samedi : 11 h à 15 h

**CARREFOUR DE L'ESTRIÉ**

# AVENTURE

ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis\*

## Hâtez-vous!



### 3 jours seulement!

## Ne payez aucun intérêt avant l'an 2000 †

## ou un an †

## sans paiement ni intérêt sur

# TOUT TOUT TOUT

en magasin!

sauf nos produits informatiques

Caméscopes	Radios d'auto
Écrans géants	Télécopieurs
Téléviseurs	Agendas
Vidéo	Jeux
Audio	Meubles
Communication	Cinéma maison
Électroménagers	Radios

\*Achat minimum de 500\$ à prix régulier. S.A.C. Paiement mensuel minimum de 1,88% du montant financé. Ne peut être jumelée à aucune autre offre.  
†Achat minimum de 500\$ à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.  
\*Durant 15 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

# Sherbrooke

SUPERMAGASIN

3280 boul. Portland  
(819) 346-6633

# Opinions

## EDITORIAL

### Que les juges parlent... et se taisent ensuite!



Jean-Guy DUBUC

Quand le juge en chef de la Cour suprême du Canada s'adresse au Barreau pour exprimer des souhaits sur l'administration de la justice, on l'écoute: on espère beaucoup de sa pensée et on fait confiance à sa compétence. Cela est bien normal. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille accepter tout ce qu'il propose: son Honneur le Juge n'est ni parfait dans sa réflexion ni infallible

dans son jugement. Exemple: ses récentes propositions sur le droit de réserve des juges.

On sait que les juges s'expriment par leurs jugements et qu'ils n'ont pas le droit de participer autrement aux débats publics. La liberté d'expression est un droit qui appartient à tous les citoyens; mais les juges doivent sacrifier certaines formes d'expression. Tout simplement pour préserver leur impartialité, leur crédibilité et le respect dû à la justice. Jusqu'à maintenant, la société a paru satisfaite de ce silence.

Mais voilà que le juge Antonio Lamer suggère de briser ce silence en trois occasions: quand un juge est publiquement dénigré, quand son jugement provoque un dé-

bat public sur une question de fond et quand apparaît une question de droit qui l'intéresse particulièrement. Dans ces cas-là, les juges auraient le droit de se défendre ou de défendre leurs opinions.

Ce serait une erreur. Car les juges risqueraient d'y perdre bien davantage. Et la Justice, celle qui pose les fondements d'une société de droit, risquerait d'être profondément atteinte.

Les juges peuvent utiliser leur liberté d'expression plus que quiconque: leurs jugements décident de l'avenir des gens, de leur bonheur et même de leur vie. Ils s'expriment publiquement et ceux qui croient avoir été mal jugés peuvent entamer des procédures d'appel. Les procès dans les médias sont pour ceux qui n'ont pas d'autre droit de parole. On s'attend à ce que les juges préparent leur jugement avec compétence, respectueux du Droit et des personnes, s'appuyant sur une jurisprudence élaborée et sur l'objectivité de leur science.

Ils veulent protéger la compréhension de leurs conclusions? Une bonne façon de faire: que les jugements soient clairs et précis, compréhensibles pour une majeure partie de la société. Quand ils seront rendus publics, quand on pourra en lire des extraits dans les documents

officiels ou dans les journaux, ils auront comme force de conviction la qualité de leur présentation. Ce qui n'est pas toujours le cas, il faut bien l'admettre.

Par exemple, dans le jugement de la Cour suprême sur le droit à la sécession du Québec, on peut lire treize fois la référence à une question claire: mais on n'a aucune indication de ce que doit contenir une telle question... Même chose pour la majorité claire: ce n'est pas en distinguant le qualitatif du quantitatif qu'on en aura une vision juste. La preuve, c'est que Messieurs Bouchard et Chrétien en ont une compréhension diamétralement opposée! Et quand on entend Stéphane Dion et Josée Legault, c'est encore pire! Le moins qu'on puisse dire, c'est que le sens, lui, n'est pas du tout clair.

Ce n'est pas en allant s'expliquer sur la place publique plus et mieux que dans ses jugements que la Cour va éclairer sa position: c'est plutôt en précisant, dans le jugement, d'une façon qui ne prête pas à la confusion, ce qu'elle veut dire. La précision des mots, est plus importante là que n'importe où ailleurs.

Bien exprimer sa pensée une fois, c'est mieux que répéter ce qui confond. Pour tout le monde, évidemment; et davantage pour les juges.

## OPINION

### Malade en été, ouf!!!

À quoi doit-on le peu de services médicaux en été? Surtout de certains spécialistes? Doit-on ça à la réforme Rochon ou est-ce parce que tous les spécialistes décident de «tomber» en vacances en même temps?

J'ai essayé de rejoindre deux spécialistes de la santé récemment et une voix sur répondeur nous répond que le bureau est fermé tout le mois de juillet parce que le médecin est en vacances. Quand la médecine familiale et générale ne peut venir à notre secours, que les traitements n'ont aucun effet, ne doit-on pas se tourner vers les spécialistes?

N'a-t-on pas le droit d'être malade en été? A qui dois-je demander

une réponse? Je sais que par les années passées, même les laboratoires de certains hôpitaux étaient fermés en été: pas moyen de passer une prise de sang, sauf à l'urgence et en cas d'urgence seulement. Pour cette année, je ne sais pas, je n'en ai pas entendu parler.

Au lieu que les gouvernements dépendent de l'argent pour des voyages ici et là, pour des pensions inutiles à des sénateurs et des députés qui ont des doubles emplois. Pourquoi ne pas donner cet argent-là aux hôpitaux? Peut-être aurions-nous un service plus efficace et humanitaire.

Danielle Paquette  
Sherbrooke

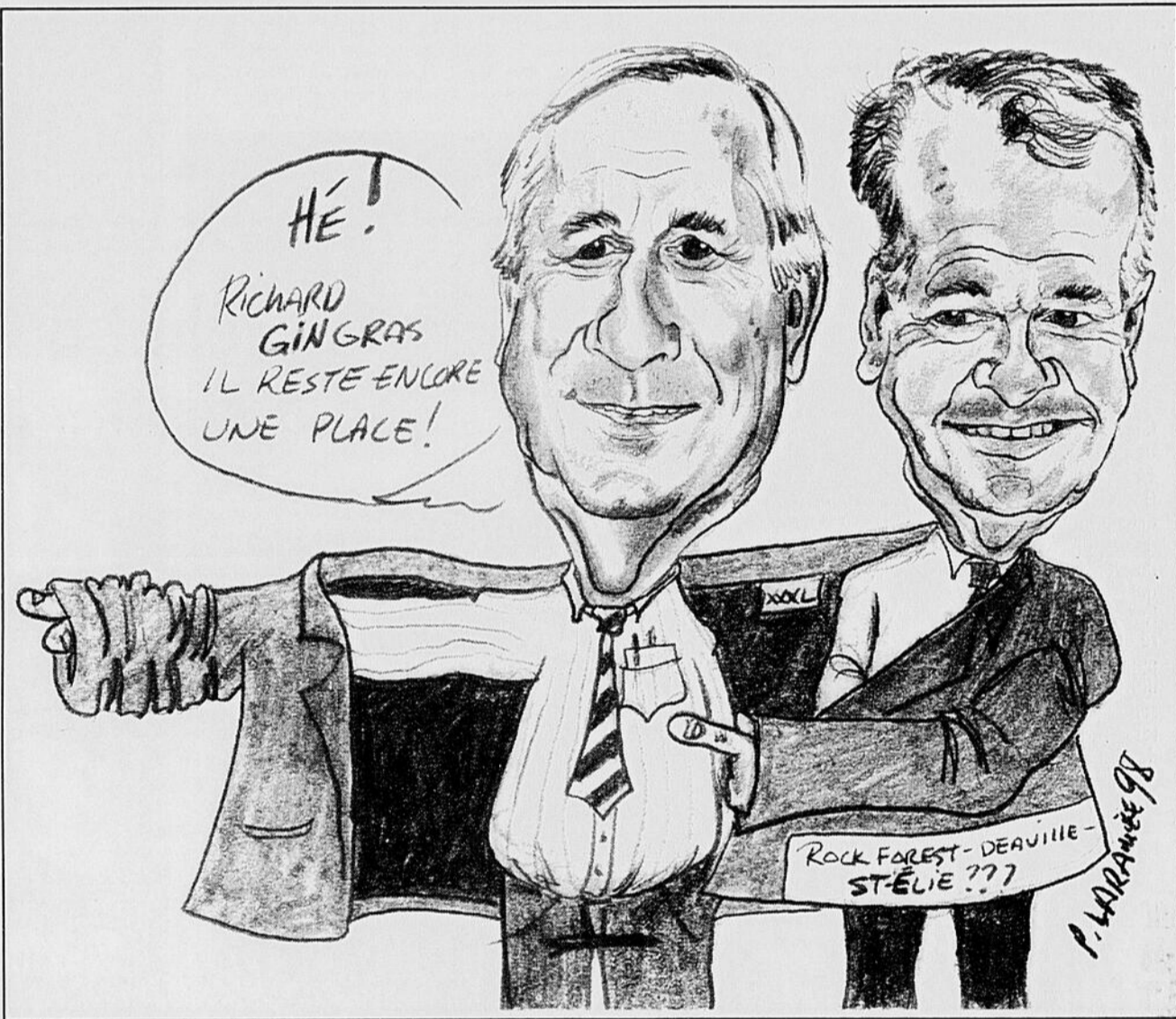
### Préservation de la forêt

Je me demande si cela ne serait pas possible de vérifier combien de circulaires vont directement à la poubelle chaque semaine? Je dis bien par poubelle et pas nécessairement celle de la récupération. Combien d'arbres pourraient être sauvés s'il était vérifié? Côté civique, monétaire et «achaland», combien de per-

sonnes n'ouvrent même pas ces dépliantes?

Je considère que beaucoup de ces circulaires ne font qu'aider à dégrader nos forêts. Au moins mettons-les à la récupération.

Yolande Mercure



## POINT DE VUE

### Encourager et apprécier

Cet été encore, grâce à la collaboration de la Ville de Sherbrooke, du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke et du ministère de la Culture et des communications du Québec, nous avons la possibilité cet été, à l'heure du midi ou en soirée, d'assister, et cela gratuitement, à des mini-concerts, soit à la Place de la Cité, soit au théâtre du parc Jacques-Cartier.

J'ai pu être présent à trois de ces événements culturels populaires. Le 29 juillet, Jean-Luc Giguère, musicien et interprète, et Madame Brassard, une excellente comédienne et chanteuse dont j'ai oublié le prénom, nous ont offert avec chaleur des poèmes et des chansons du grand Gilles Vigneault.

Le 3 août, j'ai apprécié le spectacle intitulé «Nancy Roy en concert». Avec une voix magnifique, un cœur généreux et des présentations originales, Madame Roy nous a chanté de beaux airs d'opéra.

Puis, le 18 août, dans le cadre de la



Nancy Roy

série «Jeunesse sherbrookoise en show», trois jeunes de la région au talent prometteur nous ont interprété des pièces du répertoire classique, pièces qu'ils avaient bien travaillées. La pianiste Amélie Langlois, la violoncelliste Julie Gauthier-Langlois et le violoniste Jonathan Fontaine nous ont offert, en première partie, des solos puis, en deuxième partie du programme, en trio, de la musique de chambre.

Plusieurs autres concerts, populaires et classiques, ont été à la portée des citoyens de tous les âges. Ainsi, des artistes d'ici y ont trouvé encouragement et valorisation. Nous, nous avons eu l'occasion, sans autre coût que celui d'avoir à nous déplacer, d'apprécier.

Benoît Descôteaux  
Sherbrooke



Jonathan Fontaine

### La ligne ne doit surtout pas passer

J'aimerais répondre à M. Aubin qui prétendait dans cette Tribune (vendredi 14 août) que la ligne 735 KV devait passer car elle était nécessaire pour sécuriser des millions de personnes, alors qu'elle n'en dérangerait qu'une centaine, soit quelques citoyens du Val Saint-François.

Tout d'abord, ce projet ne serait pas en mesure d'apporter le moindre kilowatt à la grande région montréalaise avant trois ans. Trois ans! Qu'en est-il donc de ce prétexte d'urgence qu'utilise le gouvernement pour expliquer ses décrets? Le comité des citoyens du Val Saint-François a d'ores et déjà proposé des alternatives moins coûteuses qui auraient assuré une sécurité à toute la Montérégie et ce, dès cet hiver. Comment se fait-il donc qu'on ait rejeté du revers de la main ces solutions sans en parler? Comment se fait-il qu'on ait baïllonné les experts de l'IREQ à ce propos

en ne leur garantissant aucune impunité pour leurs opinions impartiales pourtant essentielles dans de tels projets?

Dans ce contexte flagrant de non-transparence, comment voulez-vous que les citoyens réagissent? On leur a sauvagement enlevé tous leurs droits sans qu'aucune étude extérieure ne vienne nous éclairer sur le bien-fondé de cette ligne et sur ses conséquences (environnement, tourisme, santé...)

Il serait pourtant facile d'emprunter des tracés moins dommageables. N'oubliez pas que cette méga-ligne passerait dans une splendide région et qu'elle la détruirait irrémédiablement.

Hydro-Québec et le gouvernement ne montrent malheureusement aucune vision à long terme et profitent de la crise du verglas pour réaliser leurs fantasmes d'exportation (eh! oui, les experts de l'IREQ auraient pu vous en dire quelque chose) con-

tre le voeu des Québécois qui disent en majorité ne pas vouloir qu'on détruise nos régions à ces fins. «Notre» société d'état serait-elle en train de nous échapper? Le gouvernement est-il en train de se «déconnecter» des citoyens et de leur volonté?

Comme vous le voyez, le combat des citoyens du Val Saint-François dépasse largement le syndrome de «pas dans ma cour». Et contrairement à ce que vous mentionniez, cela ne concerne pas qu'une «centaine» de personnes mais toutes celles concernées par notre patrimoine et par la justice. En effet, cela n'est pas qu'un combat contre une ligne, mais aussi un combat contre le mensonge, l'arrogance et la tentation du totalitarisme. Ne pas s'y opposer constituerait un accord tacite à des agissements on ne peut plus malhonnêtes.

Jocelyn Lanouette  
Melbourne

### Bravo pour «À 500 jours de l'An 2000»

Un dossier fantastique d'où émerge de nombreuses nuances et pistes de réflexions très intéressantes, instructives. Vous nous faites réfléchir et en plus positivement.

Deux lacunes que vous pourriez approfondir «À 100 jours de l'An 2000»:

n'est pas viscéralement liée au clergé et à la philosophie «catholique officielle»;

- la prise en main des Québécois de leur santé et de leur autonomie. Un indice: entre 15 et 25% des Québécois et Québécoises consultent maintenant les médecines douces et autres pratiques alternatives.

nomènes, quoique silencieux et discrets, sont en opération.

Si on compare il y a six ans, le phénomène est de moins en moins un phénomène.

Somme toute, du grand journalisme que ce dossier, hormis les deux points mentionnés précédemment.

Nicholas Gauvin  
Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

# «Le Reform n'est pas pour la peine de mort»

— Marcel Bolduc

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le candidat réformiste aux élections du 14 septembre, Marcel Bolduc, a perdu sa fille, Isabelle, dans les circonstances que l'on sait, à l'été 1996. Le député réformiste de Surrey (C.-B.), Chuck Cadman a perdu son fils, Jesse, en 1992, de manière tout aussi tragique; il a été assassiné par un jeune contrevenant.

Marcel Bolduc et Chuck Cadman sont contre la peine de mort, ont-ils précisé sur le parvis du Palais de justice, à

Sherbrooke, où M. Bolduc tenait un point de presse en compagnie du député Cadman venu lui donner un coup de main, hier.

Mais ne sont-ils pas réformistes?

«Contrairement à ce que bien des gens pensent, le Parti de la réforme n'est pas pour la peine de mort. Il propose plutôt de tenir un référendum sur le sujet au cours de l'élection pour un deuxième mandat», a souligné M. Bolduc en déclarant que le programme de son parti n'est pas connu.

«Le parti laisse également chaque député parler et voter selon sa propre conscience. Il n'y a pas de ligne imposée de parti...», a-t-il ajouté en exprimant son accord à la politique réformiste de remplacer la Loi sur les jeunes contrevenants par des mesures tenant les jeunes criminels responsables de leurs actes.

Il est également tout à fait en accord avec la réforme proposée du régime de libération conditionnelle de manière à assurer qu'un criminel reçoive tous les services nécessaires en prison, avant son élargissement.

«Le programme du parti rejoint les préoccupations de bien des gens. Aussi, quand je fais du porte-à-porte, l'accueil est-il généralement bon», a dit M. Bolduc.

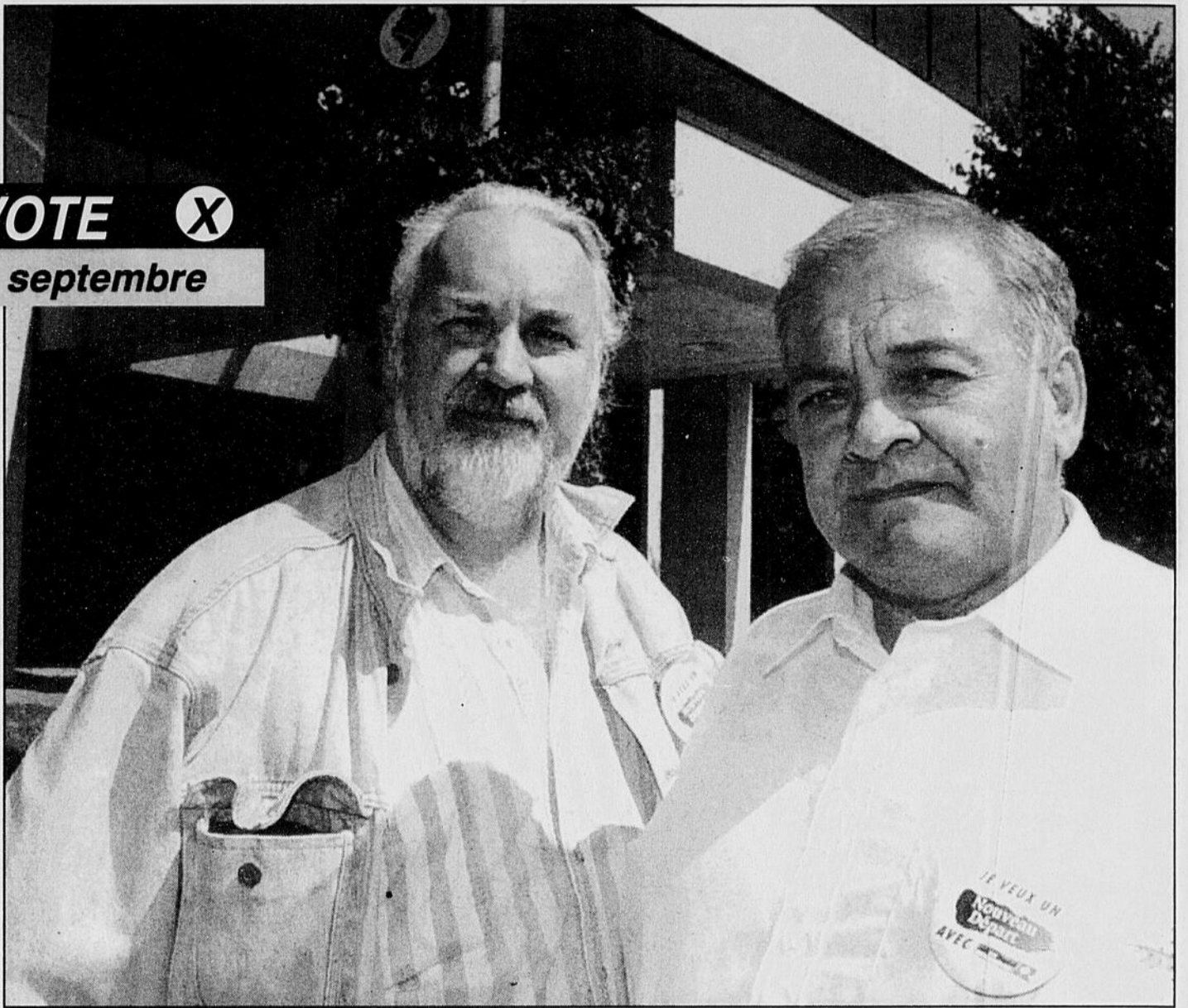
Le candidat Bolduc s'intéresse également au dossier de la Beloit.

«J'ai eu des contacts avec les gars de la Beloit et une nouvelle rencontre doit avoir lieu, en fin de journée (hier)... Le programme PATA d'aide aux travailleurs âgés a pris fin en mars 1997. Les Libéraux avaient promis des mesures de remplacement... Depuis, le dossier a été transféré au Québec sans que des budgets suivent et les programmes ont changé... Moi, personnellement, je ne peux pas régler le problème mais je veux interpeller les responsables. On va s'adresser au gouvernement Chrétien qui avait promis des mesures de remplacement».

Selon M. Bolduc, les ex-travailleurs de la Beloit, une usine qui a fermé ses portes, au printemps, ont intérêt à ne pas cesser d'attirer l'attention du public sur leur dossier.

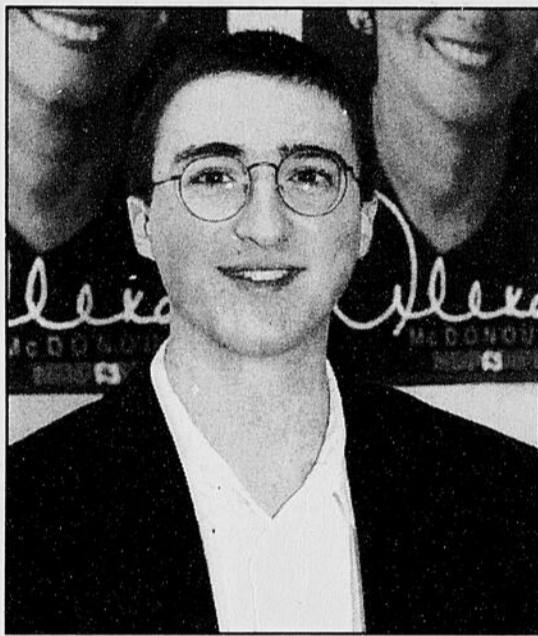
«S'ils laissent mourir cette affaire, ils vont mourir aussi...»

**SHERBROOKE VOTE** X  
**le 14 septembre**



Le candidat réformiste, Marcel Bolduc, a reçu un coup de main du député de Surrey Nord, en Colombie-Britannique, Chuck Cadman, un homme avec qui il partage aussi la perte d'un être cher aux mains d'un criminel.

Imacom-Daguerre, François Lafrance



Photo, archives  
Candidat du NPD à l'élection complémentaire du 14 septembre, Sébastien Goulet y est allé de quelques attaques à l'endroit de ses adversaires sur des dossiers très précis. En ce qui le concerne, il rappelle que le NPD est clair en ce qui concerne les principaux enjeux: réinvestir dans le système de la santé et instaurer un véritable programme de garderie nationale.

Candidat du NPD

## Goulet aimerait bien obtenir des réponses

Sherbrooke (GF)

Le candidat NPD aux élections du 14 septembre, Sébastien Goulet, siffle la fin de la récréation. Vouloir mettre un terme à la période de réchauffement au cours de laquelle les candidats des principaux partis n'ont parlé que de la grosseur de leur machine et de la qualité de leur image, il réclame maintenant des débats d'idées.

«Il commence à être drôlement temps qu'on débâte publiquement de nos idées, qu'on les étale sur la place publique, qu'on s'interpelle et qu'on échange», a lancé M. Goulet en préchant par l'exemple, hier matin.

Ainsi, a-t-il déclaré, «dès le départ, j'ai demandé à Cardin comment il allait régler les problèmes dans le secteur de la santé, lui qui pêche par association puisque le Parti québécois est responsable d'une partie des coupures. Il a répondu que j'allais applaudir quand il allait dévoiler ses solutions. Mais la campagne avance et j'attends toujours».

Quant aux Libéraux, a-t-il rajouté, «j'aimerais bien que Robert Pouliot donne sa position sur l'équité salariale et explique pourquoi les Libéraux qui, du temps de l'Opposition, juraient qu'ils allaient mettre fin aux procédures et verser aux gens ce qui leur revenait, ont changé radicalement d'idée. J'aimerais bien aussi

qu'il justifie les Libéraux de puiser dans la caisse de l'assurance-emploi, tout en réduisant les primes aux chômeurs, et cela, pour créer les bourses du millénaires élitistes tant décriées».

Le Parti de la réforme n'est pas tenu à l'écart. De Marcel Bolduc, M. Goulet aimerait bien une précision sur sa position face à la peine de mort et au contrôle des armes à feu. «Marcel Bolduc est-il aussi d'accord avec les coupures que le Reform veut faire dans les versements aux provinces pour l'aide sociale?», a-t-il demandé.

Le NPD, a poursuivi M. Goulet, se propose, lui, de mettre un terme au sabotage d'emplois dans le secteur public. Il se propose également d'offrir des avantages fiscaux aux entreprises créatrices d'emplois mais de taxer davantage celles qui déclarent des profits jugés excessifs.

Le programme du parti d'Alexa McDonough fait également état de réinvestissement dans les services de santé et des services sociaux, de la mise en oeuvre d'un programme national de garderie, de ramener à 50 semaines la période maximale de prestations d'assurance-emploi, d'un élargissement de la couverture de l'assurance-maladie, etc.

En réclamant des débats publics dont au moins un débat télévisé, M. Goulet a déclaré, hier, ne pas être au courant du débat télévisé que CKSH est à organiser.

## Un débat à CKSH le 8 septembre?

Michel MORIN

Sherbrooke

La station de télévision CKSH-TV organise un débat entre les quatre candidats du Bloc québécois, Parti conservateur, Parti libéral et du Parti réformiste engagés dans l'élection partielle dans Sherbrooke.

Directeur de l'information à cette station, Marcel Courchesne a fait savoir qu'une invitation formelle avait été acheminée à chacune de ces organisations au cours des dernières heures.

«Pour l'instant, je n'ai pas encore reçu de confirmation. Mais dans mon esprit, il est clair qu'il y aura un débat en direct le 8 septembre, de 18h à 19h, d'assurer M. Courchesne. S'il n'y a que deux ou que trois candidats présents, nous ferons le débat quand même. Sauf que dans mon esprit, je suis à peu près certain que les quatre candidats répondront favorablement à notre invitation.»

Pour l'heure, l'organisation du Bloc québécois a relevé l'invitation, soumettant néanmoins des conditions préalables qui, de toute évidence, seront difficiles à rencontrer. Ainsi, le candidat exige, par l'entremise du porte-parole du comité des débats, Me Frédéric Dubé, que cet affrontement verbal aborde le développement économique, les paiements de transfert fédéraux pour la santé, l'équité salariale, l'avis de la Cour suprême sur la souveraineté du Québec et l'éthique des candidats en lice.

Qui plus est, le Bloc québécois veut que ce débat se tienne en présence des huit candidats inscrits dans cette partielle.

«Huit candidats dans une émission d'une heure, y pensez-tu? de réagir Marcel Courchesne. Non, ce sera quatre. Et pour ce qui est des thèmes, les enjeux locaux et nationaux seront évidemment abordés.»

Bien que tout ne soit pas définitivement arrêté, la direction de CKSH-TV est d'avis qu'un débat télévisé ne peut que servir les intérêts de l'électorat du comté de Sherbrooke. Et dans cette veine, l'optimisme règne.

## Télé 7 présentera quatre entrevues

Sherbrooke (MM)

C'est ce soir, à compter de 18h04, que sera diffusée sur les ondes de Télé 7 la première des quatre entrevues réalisées par le reporter David Champagne avec quatre des huit candidats engagés dans l'élection partielle.

Ce soir (28 août), c'est le candidat libéral Robert Y. Pouliot qui répondra aux questions du journaliste.

Le 4 septembre, ce sera au tour de Marcel Bolduc, le candidat du Parti réformiste, à exprimer ses idées. Il sera imité le 10 septembre par Robert Archambault, candidat du Parti conservateur et, le lendemain, par Serge Cardin, du Bloc québécois.

De l'avis du directeur de l'information, Yves Bellavance, cette formule permettra aux quatre principaux candidats de faire valoir leur point de vue sur des questions régionales. Sauf que les grandes questions d'actualité, comme l'équité salariale, seront aussi abordées.

## L'HORTICULTURE



### LE FLÉTRISSEMENT DE LA CLÉMATITE

Aujourd'hui, je vous parle d'une maladie qu'on aperçoit de plus en plus. Les dommages causés par cette terrible maladie qui affecte les plants de clématite sont parfois très rapides et virulents. La maladie peut être mortelle si rien n'est fait lorsqu'on note sa présence.

#### PLANTES SENSIBLES

1. Tous les cultivars de clématites;
2. Les espèces à petites fleurs semblent moins sensibles à cette maladie. Les plants âgés situés en pleine terre et les plants en conteneurs peuvent être affectés.

#### DIAGNOSTIC

1. Taches brunes sur le feuillage;
2. Flétrissement rapide d'une tige en entier à partir du sol. La maladie apparaît souvent lors de l'ouverture des premières fleurs;
3. Dessèchement complet de la plante.

#### LUTTE PRÉVENTIVE

Quand vous plantez les clématites, enterrerz un ou deux noeuds sous la surface du sol. De cette façon, la maladie reste localisée sur la tige affectée et n'atteindra pas les racines. Coupez et brûlez toute tige atteinte par la maladie. Lorsque le plant est sévèrement atteint, il faut le rabattre près du sol.

A l'automne, coupez les plants à la surface du sol. L'application d'un paillis d'écorce de conifère au pied des plants pourrait peut-être réduire l'incidence de cette maladie. L'écorce de résineux aurait, semble-t-il, des propriétés fongistatiques qui défavoriseraient le développement de certaines maladies au sol.

#### LUTTE CHIMIQUE

Traiter le sol à la base des plants avec un produit contenant du bénomyl ou du thiophanate-méthyle. Il faut bien faire pénétrer le fongicide au sol pour qu'il atteigne les racines. Le traitement peut être répété au besoin si la maladie persiste. Si durant l'été vous avez constaté ce problème et qu'il semble réglé, traitez quand même à la base du plant.

Le bénomyl sert à traiter aussi les taches noires sur les rosiers, le blanc sur les phloxes d'automne.

Votre horticulteur.



**Jean Grégoire**  
Serres et pépinière  
St-Élie

4675, boul. Industriel  
Sherbrooke  
(Québec) J1L 2W5

(819) 564-3243

47515

PUBLIREPORTAGE

LaTribune

rejoint... 68%

des propriétaires de minifourgonnettes.

... une  
publicité  
qui  
marche!



Vendredi 28 et samedi 29 août 1998

Prix sous la tente

**2/99¢**

**CÉLERIS**

Prix sous la tente

**99¢**

**CHOU-FLEUR**

Prix sous la tente

**99¢**

**BROCOLI**

Sac de 10 lb

Prix sous la tente

**189¢**

**CAROTTES OU BETTERAVES**



**POMMES «LOBO»**

LE «MINOT»

Prix sous la tente

**299¢**

**POIREAUX**

LA DOUZAINÉ

Prix sous la tente

**499¢**

**PATATES DE CONSERVE**

SAC DE 50 LB

Prix sous la tente

**599¢**

Pots à conserve «MASON» 12 X 500 ml

Prix sous la tente

**599¢**

Sucre «LANTIC» Sac de 2 kg

Prix sous la tente

**199¢**

Vinaigre «MULTICHOIX» 4 litres

Prix sous la tente

**179¢**

Plusieurs autres produits disponibles: Tomates à ketchup, betteraves, oignons ou carottes en sac de 25 lb, piments, courges, etc.

LA FRUITERIE

LE VÉGÉTARIEN<sup>MC</sup>

*C'est naturel*

SHERBROOKE - MAGOG

